



Tags :

[radio](#), [RTBF](#), [Tendances Première](#), [podcast](#), [livres](#)

Sur « Tendances Première » le lundi 20 juillet 2020 à propos de l'école numérique

[Retour à l'accueil de la catégorie Presse](#)

Le lundi 20 juillet 2020, sur la [RTBF](#), avec le journaliste Cédric Wautier, Erick Mascart et Nicolas Pettiaux essayaient de répondre à cette question difficile : « Quelle école numérique pour demain ? »

- Émission : [Tendances Première du 20/07/2020 avec Cédric Wautier \(de 10h30 à 11h15\)](#)
- [Réécouter le podcast](#)

Intervenants

- Erick Mascart : Coordinateur des projets numériques chez Forsud asbl depuis l'année scolaire 2012-2013. Accompagne 29 écoles fondamentales sur les communes de Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies, Sivry-Rance et Viroinval, tous réseaux confondus, soit 65 implantations, 500 enseignants et 5000 élèves. Voir <https://www.forsud.be/>
- Nicolas Pettiaux
 - Docteur en sciences physiques, papa, mari, professeur, passionné par la transmission libre et sans limites des connaissances
 - Maître-assistant à la haute école Bruxelles-Brabant (HE2B)
 - Professeur de physique en 5è et 6è au collège Saint-Hubert à Watermael-Boistfort
 - Initiateur et coordinateur des conférences Educocode 2018, Educocode 2019 et Educocode 2020 et coordinateur avec Erick Mascart des activités educocode
 - Biographie détaillée : <https://nicolas.pettiaux.be>

Les grandes idées abordées

Remarque : *Les idées ci-dessous ont été partagées avec Cédric Wautier avant l'émission mais n'ont pas toutes été abordées ou complètement "décortiquées" durant celle-ci, vu le temps imparti qui s'avère assez court, même pour le « Dossier » qui est le point auquel le plus de temps est consacré lors de l'émission « Tendances Première »...*

- L'éducation s'inscrit dans le temps long, avec « une vue à 25 ans » (une génération). Il faut des projets dans ce cadre, mais nous devons donner du temps au temps et réapprendre à réfléchir et penser maintenant aux solutions pour demain. Pour qu'elles soient bonnes, il faut avoir pensé aux bénéfiques qu'elles apportent autant qu'aux problèmes qu'elles engendrent.
- **Carte blanche** « Des outils numériques sous licence libre dans l'enseignement pour une formation citoyenne, critique et responsable dès la rentrée de septembre 2020 ».
 - Lire le [texte de la carte blanche](#) (avec toutes les signatures).
 - Elle a été publiée sur [le site de la RTBF](#).
- Comme le répète le philosophe **Bernard Stiegler** dans divers ouvrages, le numérique, internet, comme toutes les technologies, est un « **pharmakon** », ce qui désigne **à la fois le remède et le poison...**
 - Écouter la chronique [Internet n'est pas neutre, Internet est un pharmakon](#) sur France Culture.
- Il faut faire des choses mais en même temps, faire attention à ne pas aller trop vite car le risque est très réel que ce qui apparaît comme des solutions aujourd'hui engendre des problèmes pires encore demain (ex : société de contrôle permanent avec le traçage et la surveillance à distance des enfants comme le propose Google, consommation électrique sans limite avec la 5G et épuisement des ressources avec la multiplication des objets connectés, ...)
- Il y a nécessité d'une réflexion plus approfondie sur les conséquences des choix, sur le numérique en particulier : on va trop vite, on se précipite sur des solutions toutes prêtes sans réfléchir aux conséquences. Tout laisse croire qu'on est poussé dans le dos par des gens qui ont du numérique à vendre.
- L'école peut-elle imposer aux enfants de livrer leurs données personnelles à un opérateur qui a des intérêts commerciaux ? On sait que chacun de nous traîne en moyenne 5 Go de données personnelles sur Internet. Est-ce que l'école ne devrait pas éviter d'en ajouter et former au « **code de la route du numérique** » ?
- Il ne faut sans doute pas éduquer nécessairement avec le numérique, mais plutôt éduquer au numérique. Il faut développer une réelle culture du numérique ou **littératie numérique** au sens large.
- Un **accompagnateur du numérique**, au sein de l'école, est essentiel, autant qu'une personne responsable des questions techniques, la personne à engueuler quand ça ne marche pas. Toutes les deux permettront l'adoption de l'outil numérique qui repose sur du lien humain.
- Le développement ou la mise en place d'outils à l'échelle d'une école permet de les adapter mieux à la mentalité générale de l'école et de stimuler la créativité des enseignants qui se sentent du coup plus impliqués dans le projet numérique.
- Le numérique en tant que tel n'est pas une mauvaise chose, c'est le MODÈLE choisi sur Internet qui dérive : Internet a été conçu comme un moyen de communication et d'échange, mais les professionnels du marketing et du ciblage s'en sont emparé. Aujourd'hui, le modèle dominant est celui de l'échange d'un **service (gratuit) contre des données personnelles et le visionnage de publicités**. Ce « **capitalisme de surveillance** » n'est pas une fatalité.

Constatations dans les écoles pendant la période de confinement

1. Royaume de la débrouille pour les enseignants et les parents ; pas de conseils et recommandations des autorités ⇒ malheureusement la place pour les solutions trop rapides sûrement bénéfique, mais à la source de nombreux problèmes. Exemple : Zoom¹⁾ ne respecte ni la vie privée, ni le RGPD (Règlement général sur la protection des données), pas plus que les

solutions de Google et Microsoft.

- Référence : [La plupart des services de visioconférence ne sont pas conformes au RGPD et sont donc illégaux \(07/07/2020\)](#).
2. Grand apport du numérique pour maintenir le contact à distance mais immédiates limites de ce même numérique : il n'est sûrement pas magique. C'est juste un outil qu'il faut apprendre à bien manipuler et utiliser, et cela vaut la peine de chercher les bons outils plutôt que de se précipiter sur le premier qui passe et semble "sexy" au premier abord car le marketing qui le promeut est efficace... (Ex : avantages de BigBlueButton qui est un outil pensé pour des vidéo-cours sur les autres outils de vidéo-conférence.)
 3. Le numérique est épuisant : nous sommes habitués aux contacts physiques directs, notamment visuels et c'est ce qui a été immédiatement recherché. → Bénéfice des formations avec 2 enseignants pour les vidéo-cours.
 - Écouter par exemple une chronique sur la RTBF à propos des problèmes constatés avec les visioconférences pendant la période du confinement suite à la COVID-19 :
« 26/06/2020 - L'œil de Françoise Baré - Pas si formidable le télétravail », [Réécouter le podcast](#)
 4. Il faut rester focalisé sur la pédagogie et il ne faut pas que les outils prennent le dessus. Les outils numériques, même s'ils sont transversaux, ne sont que des outils et rien de plus. Ils ne peuvent apporter « un plus » dans l'éducation que s'ils sont utilisés avec une intention pédagogique « claire et noble » !
 5. L'enseignement reste d'abord une relation humaine car « **transmettre est un acte d'amour** ». (Référence : Transmettre - Ce que nous nous apportons les uns les autres - Ouvrage collectif sous la direction de Catherine Meyer - <https://www.editions-iconoclaste.fr/livres/transmettre/>).
 6. Les conditions d'enseignement sont aussi déterminantes et souvent invariantes. Par exemples :
 1. Le nombre de participants aux cours. Si un cours est plutôt un atelier pratique, il faut tant en présentiel qu'en distanciel un petit nombre de participants, maximum 10.
 2. L'accompagnement humain proche et attentif est essentiel pour la motivation et l'attention.
 3. Beaucoup de choses peuvent être faites sans la communication visuelle, ou même orale (et le son suffit déjà souvent, voire fait plus que la vidéo, ces émissions de radio en sont la preuve), nécessairement synchrones, pour autant que l'attention de la part des enseignants soit présente (ex : lecture de livres et sites web, visionnage de vidéos, avec correspondances soutenues par e-mail, ou autres solutions non synchrones).

Conclusions (provisoires)

Les actions d'educode avant et pendant les vacances d'été 2020

1. Informer, former et accompagner les profs, les parents, les apprenants.
 1. [Carte blanche publiée par la RTBF & Régional-IT](#).
 2. Nombreuses formations durant la période de confinement et durant les vacances d'été, notamment [avec Forsud](#).
2. Organiser et recruter une large communauté d'apprentissage pour qu'elle puisse fonctionner dès la rentrée.
3. Mettre en place des outils pour que cette communauté et les profs et les écoles puissent fonctionner en partageant et en apprenant tous ensemble.

Et aussi, pour continuer à réfléchir

- Pour répondre à la question « Quelle école numérique dans un monde post COVID ? », il est à notre sens salutaire de penser la question « **hors cadre** » comme le souligne très à propos Bernard Delvaux, chercheur au [Girsef](#) (UCL), dans une carte blanche intitulée « [Pour ne pas étouffer les questions hors cadre](#) ».
- Il faut se rappeler que ces questions sont systémiques : on perd donc énormément en essayant d'y répondre séparément car les liens entre les questions sont aussi très importants, et montrent l'interdépendance entre les différents aspects de celles-ci.
- À l'instar de la « junk food », ou malbouffe, nous courons à grandes enjambées vers la « **junk tech** », la « **malbouffe numérique** », qui nous est servie « préemballée » par les grands groupes de la Silicon Valley, les GAFAM²⁾ & consorts ! Il est temps d'en prendre conscience et de « **relocaliser** » **nos outils numériques** afin qu'ils demeurent « **à taille humaine** » et que la seule issue possible ne soit finalement de « jeter le bébé avec l'eau du bain » ...

L'informatique et les outils numériques n'ont probablement aucun avenir s'ils ne sont pas conçus et mis en œuvre comme des « **biens communs** » accessibles et au service de tous ! Ce qui est dans l'ADN et la philosophie des logiciels libres que nous voulons voir mis en œuvre pour l'école.



Les technologies utilisées au quotidien doivent impérativement rester sous la **maîtrise des citoyens**, et des structures de confiance auxquelles ils délèguent la technique. Ce dans des choix librement effectués et pas par obligation. Elles doivent donc être choisies collectivement via des processus participatifs et démocratiques, en toute connaissance de leurs finalités. **Ce qui implique une vaste réflexion sur « l'éthique » des outils numériques.**

« Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence. »
Arthur Schopenhauer

La « malbouffe numérique » ou « junk tech » et le (non) respect du RGPD

Il est temps d'agir pour trouver des réponses et faire les choix utiles face aux nombreux problèmes de non respect de la vie privée et à l'utilisation non consentie de nos données personnelles par les GAFAM & consorts (les grands acteurs de la Silicon Valley). Car on ne peut plus ignorer que ces grands acteurs ne respectent pas le RGPD ! Alors que ce règlement européen, est pourtant en place et d'application depuis plus de 2 ans³⁾ ...

Or, avec très la récente (16/07/2020) invalidation du « [W Privacy Shield](#) » par la CJUE (Cour de justice de l'Union européenne), cela conforte une position « stricte » qui est de considérer que tout transfert de données vers les États-Unis lors de l'utilisation des services des plates-formes web des GAFAM et

consorts⁴⁾ est à proscrire car non conforme au RGPD !

Nous notons dans le communiqué de presse de la CJUE :

Selon la Cour, les limitations de la protection des données à caractère personnel qui découlent de la réglementation interne des États-Unis portant sur l'accès et l'utilisation, par les autorités publiques américaines, de telles données transférées depuis l'Union vers ce pays tiers, et que la Commission a évaluées dans la décision 2016/1250, ne sont pas encadrées d'une manière à répondre à des exigences substantiellement équivalentes à celles requises, en droit de l'Union, par le principe de proportionnalité, en ce que les programmes de surveillance fondés sur cette réglementation ne sont pas limités au strict nécessaire.

En se fondant sur les constatations figurant dans cette décision, la Cour relève que, pour certains programmes de surveillance, ladite réglementation ne fait ressortir d'aucune manière l'existence de limitations à l'habilitation qu'elle comporte pour la mise en œuvre de ces programmes, pas plus que l'existence de garanties pour des personnes non américaines potentiellement visées. La Cour ajoute que, si la même réglementation prévoit des exigences que les autorités américaines doivent respecter, lors de la mise en œuvre des programmes de surveillance concernés, elle ne confère pas aux personnes concernées des droits opposables aux autorités américaines devant les tribunaux.

Dès lors nous pensons que cela constitue un argument de poids pour affirmer que l'utilisation des plate-formes des GAFAM et consorts est à proscrire ! Et promouvoir l'utilisation de logiciels libres installés sur des serveurs basés « localement » dans les pays de l'union européenne, avec des prestataires de services qui respectent clairement le RGPD et s'engagent à ne collecter aucune donnée personnelle ni à revendre ou céder celles-ci à des tiers.

Quelques références à ce propos :

- [La justice européenne invalide le Privacy Shield](#)
- [Privacy Shield : Peut-on encore envoyer des données personnelles aux États unis ?](#)
- [Arrêt de la CJUE - Première déclaration](#)
- [L'Autrichien Max Schrems, bête noire des géants américains du net](#)
- [Safe Harbour - Privacy Shield, même combat ?](#)
- [Le privacy shield est annulé par la Cour de justice !](#)
- Texte Officiel de la CJUE : [Communiqué de presse n° 91/20 de la Cour de justice de l'Union européenne](#) [PDF]

Lectures de vacances et livres en référence



Une proposition pour les enseignants :

Vous trouverez ci-dessous une liste comprenant une grosse vingtaine d'ouvrages... Bien entendu on ne vous demande pas de tous les lire pendant ces vacances d'été ! **Mais on vous propose de partager ces lectures avec vos**

collègues : si chaque enseignant d'une équipe éducative au sein d'une même école lis au moins 2 livres, et que la liste est partagée entre collègues afin que chacun des ouvrages proposés soit lu par au moins 2 enseignants, cela pourra faire l'objet d'une discussion entre vous lors d'une concertation à la rentrée !



Une bonne occasion de mettre en pratique le travail collaboratif au sein de l'école, en partageant vos avis et notes de lecture. Travail collaboratif qui est également l'objet des « plans de pilotage » progressivement mis en œuvre dans les écoles. 😊

Retrouvez la liste des livres proposés dans la catégorie dédiée à ceux-ci...

Pages dans la catégorie :

- [Sur « Tendances Première » le lundi 20 juillet 2020 à propos de l'école numérique](#)

¹⁾ Un logiciel de visioconférence "propriétaire" très souvent utilisé et cité comme "référence"...

²⁾ GAFAM est un acronyme utilisé pour désigner Google, Amazon, Facebook, Apple & Microsoft.

³⁾ Le Règlement général sur la protection des données (RGDP), est une législation européenne entrée en vigueur le 25 mai 2018.

⁴⁾ 5357 organisations des États-Unis ont signé le Privacy Shield. La liste de celles-ci est disponible sur [le site officiel](#).

From:

<https://www.educode.be/> - **Accompagner l'école face aux défis du numérique**

Permanent link:

<https://www.educode.be/doku.php/presse/tendances-premieres-20200720>

Last update: **2020/08/22 08:23**

